

## **LOCATION CASIERS 2023/2024**

(justificatif adhésion coop nécessaire)

**La Coopérative Scolaire met à la location 128 casiers** (64 casiers dans le hall et 64 casiers dans le bâtiment D, fond du couloir vers l'internat, à côté de l'ascenseur) **pour les lycéens ayant réglé l'adhésion à la Coopérative** lors de la distribution des manuels scolaires.

Durant la période du **14 au 22 septembre 2022**, la **priorité** est donnée aux élèves rencontrant des problèmes physiques invalidants justifiés par un **certificat médical**

**A partir du 25 septembre**, location des casiers restants aux lycéens sans justificatif médical

**Règlement de 15 €** par chèque, à l'ordre de la Coopérative Scolaire (noter au du chèque les Nom, prénom et classe de l'élève), **accompagné du document ci-dessous** complété et signé, ainsi que le **récépissé d'adhésion à la coop.** , à présenter au bureau de la Coopérative Scolaire entre 8h et 15h (sauf le mercredi entre 8h à 12h)

PENSEZ A PREVOIR UN CADENAS !

*La Présidente, C. TROISVALLETS*

---